



Les services à la personne : bibliographie

Les services à la personne en Poitou-Charentes

Evolutions des services à la personne en Poitou-Charentes

Cette publication de l'Observatoire régional des services à la personne apporte des chiffres clés sur l'évolution du secteur en Poitou-Charentes et dans les quatre départements.

Les services à la personne en Poitou-Charentes : évolutions en Poitou-Charentes, ARFTLV, Novembre 2011, 6 p.

Conditions de travail et formation dans les services à la personne : perceptions et attentes des salariés

Afin d'apprécier la qualité des emplois dans le secteur, l'Observatoire régional des services à la personne a engagé début 2010 une enquête auprès des salariés. En abordant les thèmes du temps de travail, de l'organisation des horaires, des déplacements, de la rémunération, des risques professionnels et de la formation, cette enquête vise à connaître la perception et les attentes qu'ont les salariés sur ces questions.

Synthèse des résultats de l'enquête, ARFTLV, Septembre 2010, 8 p.

Les services à la personne : un secteur stratégique, des emplois fragiles

Les ménages du Poitou-Charentes recourent beaucoup aux services à la personne. Si la demande reste solvable, des besoins croissants continueront à s'exprimer en raison principalement du vieillissement de la population, ainsi que de la demande des familles.

Décimal n° 312, Insee Poitou-Charentes, Juin 2011, 8 p.

Accompagner la dépendance en Poitou-Charentes

Le vieillissement attendu de la population s'accompagnera inévitablement d'une plus forte occurrence de la dépendance. Dans la région, le nombre de personnes âgées dépendantes devrait augmenter de 38 % entre 2010 et 2030. Le recours aux services à la personne devrait s'en trouver accru, notamment les services d'aides ménagères, gardes à domicile ou portage de repas dont le volume en équivalents temps plein (ETP) augmenterait de 41 % d'ici 2020.

Décimal n°315, Insee Poitou-Charentes, Agence Régionale de Santé, Mars 2012, 8 p.

Réalité économique du secteur des services à la personne ?

L'économie des services à la personne

Pour certains, les services à la personne constituent un énorme gisement d'emplois "non délocalisables", qui contribue à favoriser la cohésion sociale, à réduire le chômage et à faciliter l'insertion des publics fragiles. Pour d'autres, le développement de ce secteur est la marque de la résurgence d'une nouvelle domesticité qui s'appuierait sur la prolifération des "petits boulots" et sur l'accroissement des inégalités qu'un Etat, à la fois sourd et aveugle, viendrait conforter par de généreuses dotations. L'objectif de ce travail est de tenter de sortir des oppositions stériles et de présenter de manière la plus objective possible les éléments essentiels qui aident le lecteur à y voir plus clair dans les enjeux posés et les perspectives ouvertes par ce secteur.

Ouvrage de Camal Gallouj, Ed. Wolker Kluwers, 2008

Les services à La personne : un levier d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi ?

Une étude du Crédoc montre que les emplois des services à la personne ne peuvent être occupés qu'à condition de posséder un socle minimum de compétences, et de satisfaire un certain nombre d'exigences attendues par les employeurs. Ces pré requis, associés à la précarité des emplois et à la faible attractivité du secteur, posent la question des leviers possibles pour orienter et accompagner les demandeurs d'emploi vers ces métiers, qui certes représentent des possibilités de développement, mais qui ne sont de fait pas toujours accessibles..

Cahier de recherche n° 288, Crédoc, Décembre 2011, 80 p.

Gestion des ressources humaines et amélioration continue pour répondre aux enjeux socio-économiques

Les conditions de travail des aides à domicile

La Drees a mené une enquête statistique directement auprès de 2 589 aides à domicile, interrogées pendant une heure en face-à-face sur leur parcours professionnel, les motivations qui les ont conduits à exercer ce métier, leur formation le cas échéant, leur emploi du temps et plus généralement leurs conditions de travail (pénibilité ressentie) permettant ainsi de quantifier les différentes composantes de celles-ci.

Dossier Solidarité Santé n°30, Dress, Juillet 2012, 60 p

Aide à domicile : faciliter la VAE pour éviter le turn-over

De fortes tensions sur les effectifs risquent de s'aggraver dans le secteur de l'aide à domicile, avec la hausse des besoins : 400 000 emplois supplémentaires sont nécessaires dans ces services, qu'ils soient publics ou privés, d'ici à 2015. Le métier d'aide à domicile, pénible et peu valorisé, manque d'attractivité. Une des stratégies privilégiées est la qualification des agents par la voie de la VAE. De plus en plus d'employeurs s'engagent dans cette démarche de professionnalisation des services.

La Gazette des communes, 12 mars 2012

Prévenir les risques professionnels dans les métiers de l'aide à domicile

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) et ses partenaires ont réalisé un guide pratique pour remédier aux accidents du travail et maladies professionnelles, fréquents dans les métiers des services à la personne.

Guide pratique, Janvier 2012, 64 p.

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles - L'évaluation interne : repères pour les services à domicile au bénéfice des publics adultes

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale soumet les établissements et services à une législation spécifique en matière d'évaluation et d'amélioration continue des activités et de la qualité des prestations aux usagers. L'Anesm a élaboré des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour aider les établissements et services sociaux et médico-sociaux à mener leur évaluation.

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, ANESM, Avril 2012, 116 p.

Contexte réglementaire, social et fiscal du secteur des services à la personne

Le secteur des services à la personne : un état de la question

Une étude commandée par la Fédération des entreprises de services à la personne (FESP) démontre l'efficacité des soutiens financiers apportés au secteur. Selon les auteurs, loin d'être une niche fiscale abusant de manière indue des aides de l'Etat, les services à la personne bénéficieraient au contraire aux particuliers comme aux finances publiques.

Services à la personne : bilan économique et enjeux de croissance, Oliver Wyman, 2012, 56 p.

Modalités de tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile

Le secteur des services d'aide à domicile est actuellement confronté à d'importantes difficultés financières, dans un contexte d'augmentation des besoins des personnes âgées et handicapées. Une réflexion nouvelle conduite depuis 2010 par l'Assemblée des Départements de France (ADF), 14 fédérations d'aide à domicile, une mission conjointe IGAS/IGF, ainsi que par Bérengère Poletti, députée des Ardennes, a donné lieu à la rédaction de deux rapports et au lancement d'une expérimentation portant sur les solutions à apporter pour améliorer le financement du secteur et sa Gouvernance. Le Gouvernement a décidé de procéder à l'expérimentation de deux modèles de tarification permettant de comparer leurs effets respectifs.

Mission relative aux questions de tarification et de solvabilisation des services d'aide à domicile en direction des publics fragiles, Octobre 2010, 94 p.

Mission relative aux difficultés financières de l'aide à domicile et aux modalités de tarification et d'allocation de ressources des services d'aide à domicile pour publics fragiles (Rapport Poletti) Janvier 2012, 63 p.

ARFTLV – *Les services à la personne, une filière à part entière*, séminaire du 20/11/2012 organisé par l'Etat et la Région.

Perspectives d'évolution du secteur

Les métiers de demain

L'emploi dans les services à la personne a connu un essor rapide qui devrait se poursuivre dans les prochaines années notamment parce-que la part des plus de 50 ans est importante et que le vieillissement de la population va accroître progressivement les besoins sociaux. Ces métiers requièrent la mobilisation de compétences qui mériteraient d'être mieux reconnues grâce, notamment, à des statuts plus stables.

Hors-série Alternatives Economiques Poche, Janvier 2012

Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme

Les services à la personne ou d'utilité collective du secteur marchand (hors santé, action sociale et éducation) restent des secteurs porteurs soutenus par une demande en forte expansion. La dynamique du vieillissement démographique, les besoins sociaux liés au fractionnement des structures familiales, la demande de loisirs récréatifs dont la hausse est proportionnelle et celle du revenu alimentent l'emploi de ces secteurs en dépit d'une baisse prévisible des transferts publics et de la part socialisée de la demande. Ils créeraient 171 000 emplois en 2016.

Note d'analyse 258, Centre d'analyse stratégique, Janvier 2012

Les secteurs de la nouvelle croissance, une projection à l'horizon 2030

Si, à terme, la baisse des finances publiques et le recul de l'emploi public affectera essentiellement les services généraux de l'administration centrale, les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'éducation, où la part de l'emploi public est prépondérante, seront également contraints par la rationalisation du fonctionnement de l'Etat et la discipline budgétaire. A l'horizon 2030, le secteur privé jouera un rôle plus important, ce qui influera sur la manière d'exercer les métiers (dans la prise en compte des demandes des patients, des parents et des élèves) et renforcera la nécessité d'instaurer des passerelles entre l'exercice de ces compétences dans le privé et le public et de mettre sans doute en place de nouveaux mécanismes de subventionnement.

Note d'analyse 259, Centre d'analyse stratégique, Janvier 2012

Les services à La personne en 2010 : stabilité de l'activité globale, après le ralentissement de 2008-2009

L'activité du secteur des services à la personne est restée globalement stable en 2010 par rapport à 2009. D'un côté, l'activité a reculé dans l'emploi direct. De l'autre, celle des organismes prestataires a continué de progresser, mais à un rythme ralenti : elle représente désormais 34 % de l'activité du secteur. Les entreprises privées continuent d'investir le secteur : auto-entrepreneurs compris, elles représentent plus des deux tiers des organismes fin 2010 et plus de 20 % de l'activité prestataire.

Dares Analyses n° 60, Septembre 2012, 10 p.

Les particuliers employeurs au deuxième trimestre 2012

En dépit d'évolutions trimestrielles un peu erratiques, le diagnostic de ralentissement voire de baisse de l'activité des particuliers employeurs se confirme.

Acoss Stat n° 159, Octobre 2012, 4 p.